



Infolettre décembre 2023

À quelques semaines des fêtes de fin d'année, la seconde infolettre du service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) met en exergue les chiffres clés concernant l'évolution du paysage de la formation professionnelle initiale et de l'orientation des élèves sorti-e-s de l'école obligatoire dans le Canton de Neuchâtel. Avec un focus sur le bénéfice des stages en entreprises, cette édition vous renseigne également sur les nouvelles opportunités de formations, les dispositifs cantonaux et les événements en lien avec la formation. Le SFPO vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024.

Bonne lecture !

Vous trouvez cette infolettre utile ? Passez le mot, car l'inscription [en ligne](#) est possible.

Au contraire, vous ne souhaitez plus la recevoir ? Le lien de désabonnement se trouve en bas de cet e-mail.

Des suggestions ou des questions ? sfpo@ne.ch

EN CHIFFRES

Chaque automne, la filière professionnelle et le choix des élèves libérables font l'objet d'études statistiques. Le monitoring de certains indicateurs permet d'augmenter la connaissance du secteur de la formation et de l'orientation. Ils sont également des outils d'analyse dans la conduite de dispositifs des offres d'orientation et de formation.



Recueil de la formation professionnelle initiale 2023-2024 L'apprentissage en mode dual gagne encore du terrain: en 2023, il représente 80.1% des effectifs en formation professionnelle. Au total, le Canton de Neuchâtel compte 4'269 personnes investies dans une formation professionnelle qui se déroule en entreprise, à l'école professionnelle et en cours interentreprises. Les mesures initiées par tous les partenaires de la formation professionnelle soutiennent les jeunes et le dynamisme du marché des places d'apprentissage. [Vers la brochure en ligne.](#)



Orientation des élèves libérables 2022-2023

L'augmentation du nombre de stages témoigne de l'intérêt des jeunes pour la voie professionnelle et de l'investissement constant des entreprises formatrices pour créer des vocations. Comparativement à l'année 2021-2022, 600 stages supplémentaires ont été organisés. Les travaux menés dans le Canton de Neuchâtel pour faire évoluer les représentations concernant la formation professionnelle semblent porter peu à peu leurs fruits. [Vers la brochure en ligne.](#)

3 QUESTIONS SUR LES STAGES EN ENTREPRISE

Pourquoi accueillir un-e stagiaire dans son entreprise ?

Garance Tièche, conseillère en orientation : *Un stage, c'est une première porte d'entrée vers l'entreprise ! C'est l'occasion de valoriser un métier et de donner envie aux jeunes de l'exercer. Pour les*



entreprises, les stages fournissent également des informations concernant le ou la jeune, qui peuvent être aussi importantes que les résultats scolaires. Rencontrer les jeunes, les voir évoluer, pouvoir discuter avec eux et leur laisser l'opportunité de montrer leur personnalité constitue un avantage par rapport à un dossier de candidature. D'ailleurs, il est rare qu'une entreprise engage sa ou son futur-e apprenti-e sans l'avoir vu évoluer en stage.

Garance Tièche, responsable de prestation et conseillère en orientation à l'office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle.

Quelle est l'importance des stages pour les élèves ?

GT : Ils sont essentiels pour déterminer un choix de formation. Les élèves peuvent se renseigner à l'aide de diverses plateformes, mais un stage est le moyen le plus efficace pour découvrir un métier. Très souvent, les élèves ont une idée qui n'est pas tout à fait juste. Un stage va leur permettre de se confronter à la réalité d'une profession. Pour certaines et certains, s'immerger dans le monde du travail est une expérience compliquée, pour d'autres c'est une superbe bouffée d'air frais. Un stage leur permet aussi de confirmer que leurs qualités et leurs compétences sont utiles.

Quels conseils donneriez-vous à un-e maître-sse de stage pour accueillir au mieux un-e stagiaire dans son entreprise ?

GT : Transmettez un maximum d'informations pratiques en amont pour éviter un stress inutile. En plus du lieu et de l'heure du rendez-vous, les jeunes vont par exemple se demander quelle tenue porter. Un autre conseil est de prendre un-e stagiaire si son planning le permet. Il faut pouvoir prendre le temps de lui montrer son travail, de le lui expliquer et, éventuellement, de lui faire exécuter des tâches simples. Globalement, nous recevons des retours positifs des élèves, ce qui traduit qu'ils sont bien entourés par les entreprises.

LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES PAR LA VOIE DE L'ARTICLE 32 :



Pouvoir valoriser ses compétences professionnelles via un titre reconnu permet de consolider son parcours professionnel. Cette démarche ouvre également la voie à la formation professionnelle supérieure. Toni Calame est agent d'exploitation CFC. Il a choisi d'obtenir une certification professionnelle via l'Article 32 de l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPR) et a décidé de partager son expérience en images.

Vous pensez que la voie de la certification professionnelle pourrait être utile à certaines de vos collaboratrices ou collaborateurs ? Orientez-les vers notre page www.ne.ch/cpa.

Accompagnement social : une formation professionnelle supérieure s'ouvre au Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)



Photo © association Ekkharthof

Le CPNE offre une nouvelle formation de niveau tertiaire en École supérieure de Maîtresse ou Maître socioprofessionnel ES. Proposés au pôle Santé et Social du CPNE (CPNE-2S), les cours débuteront en août 2024, à La Chaux-de-Fonds.

Les personnes qui travaillent comme Maîtresse ou Maître socioprofessionnel ont déjà une première formation, en général dans le domaine du bâtiment, de la technique ou du travail social. Elles se forment ensuite à l'accompagnement de jeunes ou d'adultes en situation de

handicap, en difficulté psychique ou sociale, afin d'aider à leur insertion socioprofessionnelle. Accessible aux titulaires d'un CFC, d'un certificat d'école de culture générale ou d'un titre jugé équivalent, et qui disposent d'une expérience professionnelle, cette formation en École supérieure se fait en emploi, sur deux ou trois ans.

Cette nouvelle offre répond à une demande accrue de personnel formé dans la région BEJUNE. Les maîtresses et maîtres socioprofessionnels, doués d'aptitudes manuelles, d'une grande créativité et d'une ouverture à l'autre, travaillent dans diverses organisations telles que les fondations, les institutions sociales, les entreprises privées ou les collectivités publiques. [En savoir plus.](#)

EN BREF



Le Canton de Neuchâtel a pu compter sur sept apprenti-e-s engagé-e-s aux SwissSkills ChampionShips 2023 ! **Arnaud Zuber** (photo) a été sacré meilleur logisticien CFC de Suisse et **Samuel Grisel**, dessinateur-constructeur sur métal CFC, a décroché la médaille de bronze. L'engagement des jeunes a été salué par la cheffe du Département de la formation, de la digitalisation et des sports lors d'une cérémonie en leur honneur. [En savoir plus.](#)



L'émission « **Le fruit de l'apprentissage** » retrace le parcours professionnel de Neuchâteloises et de Neuchâtelois au bénéfice d'un CFC. Investi-e-s à leurs tours dans la formation, les participant-e-s dévoilent les perspectives de l'apprentissage. En tout, 35 émissions ont déjà été diffusées, mettant en valeur autant de métiers dans tous les domaines professionnels. Les épisodes sont disponibles sur canalalpha.ch.



Le dispositif **Sports-Arts-Apprentissage (SAA)** permet aux jeunes talents des milieux sportifs ou artistiques de mener à bien un apprentissage en mode dual et une activité de haut niveau. Le dispositif SAA coordonne la mise en place de solutions individuelles en accord avec les partenaires concernés de la formation professionnelle initiale et permet également de labelliser les entreprises formatrices. [En savoir plus.](#)

AGENDA



Bienvenue au CPNE ! Les différents sites qui abritent le Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) ouvrent leurs portes au public depuis début novembre. Le site de la Maladière, à Neuchâtel, boucle ce cycle d'événements **le 19 janvier 2024**. Les pôles Artisanat et Services, Bâtiment et Construction, Commerce et Gestion, Technologies et Industrie, ainsi que Terre et Nature, présentent leurs offres de formations professionnelles initiales et supérieures, destinées aux jeunes et aux adultes. [En savoir plus.](#)



Visites en entreprise ! Durant le premier semestre 2024, 13 APRÈS-MIDIS DÉCOUVERTE permettront aux élèves de s'immerger dans les domaines de l'industrie, de la technique et de l'informatique, ainsi que dans le domaine du bâtiment et de la construction. L'office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) organise, en partenariat avec les entreprises formatrices, des Après-midis Découverte pour les élèves de 10^e et 11^e années. [En savoir plus.](#)



Un apprentissage, pourquoi pas ? Les RENDEZ-VOUS CARRIÈRES de l'OCOSP offrent une connaissance élargie sur les opportunités de formations dans le Canton de Neuchâtel. En février 2024, lycéennes et lycéens sont invités à découvrir la formation professionnelle initiale et les perspectives offertes par cette voie de formation lors d'une soirée animée par des conseillères et des conseillers en orientation et en formation professionnelle. [En savoir plus.](#)

[Service des formations postobligatoires et de l'orientation](#)

Espacité 1

2301 La Chaux-de-Fonds

032 889 69 40 sfpo@ne.ch

Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle – ocosp@ne.ch

Office des apprentissages – ofap.apprentissage@ne.ch

Office de l'insertion des jeunes de moins de 35 ans en formation professionnelle ofij@ne.ch

Office des formations professionnelles et académiques sfpo@ne.ch

Office des hautes écoles et de la recherche – oher@ne.ch